

**Compte-rendu de la réunion plénière  
du conseil de quartier Belleville Saint-Maur  
le mercredi 8 juin 2011  
à l'école élémentaire du 75 boulevard de Belleville**

90 habitants présents

Invités présents

Les élus : **Patrick BLOCHE**, Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, **Maité ERRECART**, adjointe au Maire de Paris, conseillère d'arrondissement déléguée à la Démocratie Locale et aux Conseils de quartier, **Danièle HOFFMAN-RISPAL**, Députée de Paris, conseillère déléguée à l'égalité femme/homme, **Martine DEBIEUVRE**, première adjointe, chargée de la Propreté et de l'Accueil des usagers, **Nawel OUMER**, adjointe chargée de la Politique de la Ville, de la Sécurité, de la Prévention et de l'Accès aux droits, référente du conseil de quartier Belleville Saint-Maur

Et aussi Guillaume CARDY, commissaire du 11<sup>ème</sup> arrondissement, Yvan GRIMALDI, de l'association Aurore, directeur de l'insertion ; Pascale CHOUATRA, chef de service du « carré des biffins », expérimentation qui a lieu dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement à la Porte de Montmartre ; des représentants des conseils de quartier du 10<sup>e</sup> (Hôpital St Louis et faubourg du Temple) et du 20<sup>e</sup> (Belleville) ; des centres sociaux du 11<sup>e</sup> (Le Picoulet) et du 20<sup>e</sup> (Bas Belleville).

**Ordre du jour :**

- 1- Quinzième fête de quartier le 18 juin : présentation et invitation**
- 2- Le marché sauvage du Boulevard de Belleville : questions, suggestions, réponses**
- 3- Questions diverses**

**1- Quinzième fête de quartier le 18 juin : présentation et invitation**

**Michèle EGG** présente la quinzième édition de la fête de quartier qui aura lieu devant l'Esplanade Linet et intitulée « Entrez dans la danse ». La danse et la musique seront à l'honneur et permettront, on l'espère, de toucher l'ensemble des habitants du quartier. Des ateliers danse seront organisés.

A l'origine, cette fête était la fête du Picoulet, qui s'est popularisée et à laquelle différentes associations (appartenant au secteur politique de la ville) participent. Elle regrette que la MDS n'ait pas pu s'impliquer cette année car cette dernière n'ayant plus de local, elle ne peut plus poursuivre ses activités et accueillir les autres associations qui y avaient élu domicile.

Les différents partenaires qui prennent part à cet évènement sont salués : la Maison des Métallos, l'antenne jeune, le gymnase Fontaine au Roi, le Conseil de Quartier ainsi que les services de la Ville.

Les flyers indiquent les associations qui participent à la fête de quartier.

L'objectif est de réunir un maximum d'habitants à cet évènement. Une nouveauté quant à l'organisation de la fête : des plats auront été préparés par des bénévoles, preuve du succès de la fête de quartier.

La fête de quartier est un moment de divertissement, un moment qui se veut agréable, de convivialité.

Michèle Egg lance un appel aux bénévoles pour préparer et organiser cet évènement le jour J. Elle salue Diane, directrice adjointe du Picoulet qui quitte ses fonctions.

## **2- Le marché sauvage du Boulevard de Belleville : questions, suggestions, réponses**

Le but est d'engager un dialogue entre les personnes présentes, qu'elles soient du 11<sup>ème</sup> arrondissement ou du 20<sup>ème</sup> arrondissement et les personnes compétentes.

**Joël ENGO** : le marché sauvage est une préoccupation qui revenait régulièrement lors des réunions de la commission urbanisme et transports, d'où la décision d'amener le sujet en plénière après une réunion avec des collègues du 10<sup>ème</sup> arrondissement.

**Historique**: 2007 : concertation du Conseil de Quartier Belleville côté 20<sup>ème</sup> arrondissement avec le Conseil de Quartier Belleville Saint-Maur pour évoquer les problèmes de propreté, de sécurité.

2009 : aggravation du phénomène liée à la dégradation du tissu social et à la précarité sociale. A l'origine, le marché sauvage était concentré sur le carré central du boulevard de Belleville mais il s'est développé dans les rues adjacentes, créant une impression pour les riverains de vivre en « seconde zone », dans une « zone de non-droit » (détritrus, immondices, devant les halls d'immeubles, ...).

Les habitants sont préoccupés par le respect de l'hygiène publique, de l'insalubrité publique, et la sécurité publique.

C'est un débat au niveau du quartier qui est parfois clivant. La mobilisation des autres arrondissements est nécessaire. Il n'y a pas une seule et unique solution.

### **Interventions des habitants:**

- Un biffin se trouvant au carré des biffins de la Porte Montmartre signale que la solution de ressourcerie proposée par Mme CALANDRA ne correspond ni à l'esprit de la biffe ni à l'esprit des biffins. Il estime que l'augmentation des effectifs de police ne constitue pas une solution durable, puisque cela aura pour conséquence le déplacement du problème. Il souhaiterait que des emplacements pour les biffins existent ou l'extension de l'expérience du carré des biffins Porte Montmartre, qui semble fonctionner.
- Une habitante, consciente des nuisances causées par le marché, souhaiterait que ce marché social soit un marché régulé pour satisfaire l'ensemble des personnes concernées (vendeurs comme acheteurs) qui se trouvent dans l'extrême pauvreté.
- Un habitant interroge l'association Aurore sur l'étude sur les micro-crédits et les biffins réalisée par ADI selon laquelle les biffins n'auraient pas d'autre possibilité que de recourir à la biffe.
- Une présidente du conseil de syndic d'un immeuble signale que d'autres facteurs « polluent » le quartier. Elle souhaiterait savoir si Mme CALANDRA a rencontré le Préfet de Police. Elle précise que la Préfecture de Police est compétente concernant le marché.
- Un habitant souhaiterait savoir concrètement ce qu'il sera décidé, qui décidera et quelles actions vont être menées. Il trouve que le quartier s'est fortement dégradé (mendicité, poubelles,...) et que la prostitution constitue un phénomène qui prend de l'essor dans le quartier.

### **Réponse des intervenants :**

Un extrait de l'étude l'ADI se trouve dans le journal BSM Brèves (lien internet fourni)

Le vœu du Conseil de Paris du 17 mai est à disposition à l'entrée.

**Danièle HOFFMAN-RISPAL** retrace l'histoire du marché du Boulevard de Belleville:

2007 : les premiers biffins se sont installés et la tenue du marché ne constituait pas une gêne pour les riverains.

2008-2009 : dégradation de la situation avec l'arrivée d'autres personnes sur ce marché qui ne sont pas des vrais biffins. Les riverains ont commencé à faire part de leur mécontentement par courrier, ...

Août-septembre 2009 : reprise des difficultés après une courte période de répit. Suite à l'intervention de la police, le marché s'est déplacé. Les élus ont été de plus en plus sollicités. Une association de riverains et de commerçants a été créée. Les commerçants se font voler, racketter (Franprix,...). Les personnels d'un cabinet médical dont 60% des patients bénéficient de la CMU ne veulent plus venir travailler parce qu'ils sont victimes d'agression, de racket. Ce ne sont pas les vrais biffins qui vendent ou vendraient des steaks périmés sur le marché.

Cette situation est difficile et intolérable pour les riverains et les commerçants qui vivent et travaillent tous les jours dans ce quartier.

A leur demande; Patrick BLOCHE, Frédérique CALANDRA et Danièle HOFFMAN-RISPAL ont été reçus par le Préfet qui s'est engagé à faire en sorte qu'il y ait un peu plus d'agents pour empêcher l'installation des marchands à la sauvette, qu'il faut distinguer des biffins.

La Ville de Paris affirme son souhait de poursuivre l'étude de solutions de long terme (déchetterie, insertion, ...) en partenariat avec des associations. Des solutions sociales dignes pour tout le monde doivent être proposées. La région étudie également des solutions.

Les questions d'exclusion relèvent de la compétence de l'Etat donc du Préfet, qui malgré les invitations, n'a pas pris part aux réunions organisées par les élus.

**Guillaume CARDY**, commissaire du 11<sup>ème</sup> arrondissement, explique qu'il est arrivé en septembre 2009 sur le secteur du 11<sup>ème</sup> arrondissement et que la situation était déjà mauvaise à l'époque. Les élus avaient été reçus par le Préfet de Police. Suite à cela, une action conjointe/concertée par les quatre arrondissements et avec le soutien de forces extérieures a permis de régulariser quelque peu la situation. Cette situation favorable s'est maintenue jusqu'au mois d'août 2010.

Depuis, la situation a évolué géographiquement puisque le marché s'est déplacé aux rues adjacentes (rue du Faubourg du Temple, rue Bonnet, rue de la Présentation).

L'objectif principal était de récupérer cet espace, objectif qui a été accompli au bout de plusieurs mois, entraînant un déplacement vers le boulevard de Belleville.

Il présente les difficultés rencontrées par les forces de police.

- cette mobilisation sur le marché de Belleville se fait aux dépens d'autres problématiques concernant le reste de l'arrondissement, qui ne doit pas être délaissé (incendie, prise en charge des victimes,...).

- Les arrondissements limitrophes ont prêté certains de leurs effectifs afin de faire de la prévention et de la dissuasion : empêcher l'installation est plus efficace que d'intervenir lorsque les vendeurs à la sauvette sont déjà installés.

- 24 janvier 2011 : le Préfet de Police a décidé la mise en place d'une brigade spécialisée de terrain de 25 fonctionnaires travaillant sur la tranche horaire 14h30-22h40, ce qui a eu un impact non négligeable. Néanmoins, les efforts concentrés ne sont malheureusement pas suffisants.

- le dispositif matinal sur la tranche horaire 8h-15h/16h fonctionne plutôt bien, l'après-midi et la soirée restent plus difficiles à gérer. Les horaires de la brigade spécialisée de

terrain sont modifiés. Le Préfet de Police a accordé un renfort de CRS ce qui pose une difficulté d'un point de vue opérationnel car ils ne connaissent pas la mission, ils arrivent pour la plus part de province, il faut rappeler les consignes. Leur intervention se déroule de 16h à 22h.

- le dispositif est donc réorganisé à l'aune des résultats, c'est un travail qui est réalisé au jour le jour et qui doit être réitéré en permanence. Le dispositif est remanié de sorte qu'il y ait une présence plus soutenue l'après-midi.

- les effectifs sont pris à partie verbalement et physiquement, la situation est tendue pour les fonctionnaires (certains ont été blessés lors d'interpellation).

La vente à la sauvette qui était auparavant passible d'une contravention, relève désormais d'une procédure délictuelle.

L'objectif est de tenir le terrain grâce aux actions de dissuasion et de prévention pour rendre le terrain et le quartier aux habitants.

**Ivan GRIMALDI** présente l'action de l'association Aurore. Concernant l'étude de l'ADI, beaucoup de vendeurs de la récupération interrogés répondaient qu'ils ne connaissaient pas le mot biffin. La biffe telle qu'elle était connue aurait progressivement disparu.

Le contexte a évolué depuis un an et demi. Pour répondre au problème d'ordre public, des effectifs de police sont présents mais la seule répression présente ses limites, le problème se déplace et la globalité du problème n'est pas prise en compte.

Il y a possibilité de faire du petit commerce sans tomber dans l'illégalité. L'association « sauve qui peut » maintient une éthique et une image positive de la biffe.

Les membres de l'association Aurore sont des professionnels de l'action sociale. Le carré des biffins, Porte de Montmartre est une tentative et n'est pas présentée comme la seule et unique solution. La majorité des acteurs de la Porte de Montmartre (services de la mairie, commissariat, vendeurs, clients, riverains...) dans l'ensemble trouvent que le carré est plutôt une réussite. Est-ce qu'il y a une solution qui pourrait être trouvée et qui rassemblerait l'ensemble des acteurs ? Il faudrait que les vendeurs à la sauvette se trouvent dans un espace organisé et deviennent des biffins comme les anciens, qui pourraient leur transmettre des règles de vie en communauté. Il y a une charte et l'apprentissage des règles du carré des biffins se fait progressivement.

**Pascale CHOUATRA**, chef de service du carré des biffins, Porte de Montmartre, travaille quasiment tous les weekends sur cet espace de vente. Avant la mise en place de cette action, les riverains avaient manifesté leur mécontentement quant à la situation et les interventions de la police n'avaient pas pu régler la situation qui était « explosive ». Sur le carré des biffins se trouvent uniquement des vendeurs de la récupération.

L'association Aurore, qui travaille avec le département de la Ville de Paris, a été invitée pour faire part de leur expérience dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement à la demande du Conseil de Quartier, non pas pour calquer des solutions sur le 11<sup>ème</sup> arrondissement mais pour montrer que des solutions sont expérimentées dans d'autres arrondissements de Paris. Le volet sécuritaire n'est pas suffisant, il s'agit d'agir à la fois au niveau sécuritaire et au niveau social.

### **Interventions des habitants :**

- Un habitant s'étonne de la position du commissaire et signale que l'ancien commissaire divisionnaire du 18<sup>ème</sup> arrondissement avait signalé qu'il n'y aurait pas toujours des effectifs. La mobilisation de tant d'effectifs sur le marché de Belleville ne permet pas que soient traités les vols, les agressions. La situation du

marché de Belleville ne peut pas se régler uniquement par des mesures de répression.

- Une biffine explique que les biffins sont d'anciens chiffonniers et chiffonnières, que cette activité lui a permis de s'occuper de son enfant. Elle précise que sur le boulevard, les  $\frac{3}{4}$  des biffins sont des femmes avec des enfants. Selon elle, ceux qui se sont rajoutés, ce sont les « roms » qui n'ont pas vraiment le droit de travailler en France mais qui peuvent circuler en Europe. Les effectifs du commissaire courent après des femmes et des enfants. Deux problèmes significatifs dans le quartier doivent être signalés : la prostitution et les agressions de personnes âgées à leur domicile, malheureusement les policiers sont mobilisés sur d'autres choses.
- Un habitant souhaiterait qu'un espace existe pour les Biffins à Montreuil. Il est membre du collectif de soutien aux biffins. Il demande si des travailleurs sociaux du 11<sup>ème</sup> et du 20<sup>ème</sup> sont allés à la rencontre des biffins ? Il faudrait des espaces pour les personnes contraintes de s'adonner au recyclage sinon la situation empirera. son
- Selon un habitant du boulevard de Belleville, ce qui est le plus gênant pour le vivre ensemble, ce sont les détritrus et la saleté qui restent après le marché. Les pouvoirs publics se rejettent la responsabilité les uns les autres et rien de concret n'est fait pour les habitants. Un carré des biffins n'est pas une solution parce que les clients sont originaires du quartier et n'ont pas les moyens financiers d'aller sur un carré à l'extérieur de la Ville. Le répressif n'est pas la seule et unique solution, les associations et les élus doivent être associés. Il attend des propositions.
- Un biffin précise qu'il y a une confusion entre la délinquance locale de Belleville et la problématique des biffins. Il s'est retrouvé par la force des choses biffin, il achète et vend sur ce marché et sur d'autres. Sur ce marché, il y a de l'offre et de la demande, comme dans une économie « normale ». Ce marché existe depuis la fin des années 1970 et différentes vagues de personnes se sont ajoutées aux biffins. Soit le marché est organisé, soit il ne l'est pas et la situation ne s'améliorera pas. Aurore a fait une expérience dans le 18<sup>ème</sup> mais ce n'est pas assez, le carré coûte cher notamment au niveau du nettoyage et de la sécurité assurée par les effectifs de la Ville de Paris, les produits vendus dans un carré sont plus chers que sur un marché sauvage (« embourgeoisement » des biffins dans les carrés).
- Aurore proposerait donc la « légalisation » de ce qui existe déjà en pratique ? Cette habitante ne nie pas la pauvreté, ni la réalité sociale mais elle explique qu'en tant que riveraine, la situation est difficile : bloquer ses portes pour éviter que les personnes entrent dans les halls d'entrée, il est difficile de sortir du métro, il y a du bruit, des problèmes de propreté. En tant que citoyenne parisienne, elle demande le respect de la tranquillité publique. Elle remercie les services de nettoyage de la Ville de Paris qui travaillent énormément et salue le travail respectable des forces de Police.
- Le fondateur de l'association des commerçants du boulevard de Belleville constate que la situation est loin d'être résolue. Les commerçants sont opposés à l'idée d'un carré réglementé parce que cela entraînera des problèmes de promiscuité, dans une zone urbaine et commerciale qui ne permet pas l'implantation d'un tel carré ; cela créera des emplacements parallèles et insuffisants ; cela ne créera pas d'emplois, mais au contraire en détruira. Le préjudice commercial est réel : vols, entrave à l'accès, baisse de la fréquentation, baisse d'activité. C'est le rôle de l'Etat que de proposer et de mettre en œuvre des solutions. Le commerce va mal, il faut revaloriser le boulevard qui se trouve dans un quartier riche de sa diversité. Les commerçants ne nient pas la pauvreté.



- Un habitant explique qu'il est normal qu'en cas de trouble de l'ordre public la police intervienne. Néanmoins, l'intervention policière présente des limites : elle ne peut pas être d'un niveau important tous les jours et ce n'est pas ce qui est désiré dans le quartier. Que se passera-t-il quand la police partira ? L'association Aurore expérimente des solutions mais elles sont limitées également. Il demande pourquoi les Maires des quatre arrondissements concernés ne rencontrent pas des spécialistes et des associations pour présenter des solutions ?

**Guillaume CARDY** a travaillé avec le commissaire divisionnaire du 18<sup>ème</sup> arrondissement et il connaît par conséquent cette problématique. Il se dit personnellement opposé à l'extension d'un tel carré sur le secteur de Belleville. Le carré des biffins dans le 18<sup>ème</sup> constitue un prolongement naturel des puces, ce qui ne crée pas de troubles. Le secteur de Belleville (boulevards, grands axes, ...) ne permettrait pas une telle expérimentation.

De plus, la création d'un carré des biffins impose la présence d'employés de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris et de la Police, ce qui au niveau du 11<sup>ème</sup> arrondissement se ferait peut-être au détriment de la sécurité des parcs et jardins.

La prostitution préoccupe le commissaire (interpellation de 70 prostituées en 2010 sur le secteur de Belleville) avec un phénomène de déplacement.

**Martine DEBIEUVRE** explique que les services de la propreté interviennent à la fin. En 2008, il y avait 30-50 marchands coté 20<sup>ème</sup> devant le bâtiment des Impôts. Quelques mois plus tard, le marché se déplaçait sur le boulevard de Belleville.

Les agents de la propreté sont présents l'après-midi pour nettoyer. Ils ont exercé leur droit de retrait suite à des menaces par les vendeurs. C'est donc un prestataire privé qui s'occupe du nettoyage. Malgré cela, les vendeurs s'installent. Le nettoyage a lieu également la nuit par la fonctionnelle (services de la Ville de Paris). Tout ceci présente un coût et les agents mobilisés sur le marché de Belleville ne nettoient pas le reste de l'arrondissement ou encore le reste du quartier, qui est extrêmement dense, donc difficile à nettoyer. L'occupation illégale de l'espace public ne devrait pas être tolérée.

**Pascale CHOUATRA** explique qu'à la Porte de Montmartre, les biffins étaient déjà présents. Des règles et une charte ont été mises en place : pas de périmé, pas d'alimentaires, produits de récupération uniquement. Sur le terrain se trouvent trois travailleurs sociaux, accompagnés de huit agents de la DPP de la Ville de Paris pour s'assurer que ce marché est bien limité à 100 places et superviser la circulation de l'espace, qu'il n'y ait pas d'installation sans autorisation, ni dans les allées piétonnes. Des agents de police tournent sur le marché et s'assurent qu'il n'y ait pas de recel. Le fait de chasser les biffins ou les vendeurs à la sauvette ne nettoient pas derrière eux quand ils sont chassés, ce qui constitue un problème du point de vue de la propreté. Sur le carré des biffins du 18<sup>ème</sup>, un travail important de sensibilisation à la propreté est réalisé : distribution de sacs, autogestion. En termes de nuisances, le résultat est plutôt positif puisque la bibliothèque qui avait été désinvestie enregistre des réinscriptions.

**Patrick BLOCHE** constate que, dans le dialogue noué en 2008-2009 et depuis le mois de septembre 2010, les élus sont mobilisés de façon ininterrompue. Les participants ont conscience que ce marché existe du fait d'un phénomène de pauvreté et de misère qui touche le pays.

Belleville est un quartier qui connaît plus de difficultés sociales que d'autres quartiers de l'arrondissement. C'est un quartier inscrit dans le dispositif « politique de la ville » où la municipalité du 11<sup>ème</sup> et de Paris investissent beaucoup : subventions pour développer le tissu associatif, en termes d'équipements afin de rendre la vie collective plus agréable.

L'interpellation des habitants donne une responsabilité majeure à la municipalité de ne pas être inactif. Le Maire d'arrondissement et le Maire de Paris n'ont pas de compétences dans les domaines de l'ordre public, de la tranquillité publique, de la régulation de l'espace public mais ils mènent un dialogue avec l'Etat et son représentant, le Préfet de Police, qui sont compétents en la matière.

La recherche de solutions doit être collective. L'initiative du carré des biffins dans le 18<sup>ème</sup> est positive mais ne semble pas faisable dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement, d'un point de vue géographique mais aussi parce que cette solution rencontre déjà des limites.

La résolution du problème passe d'abord par un préalable : la régulation de l'espace public qui doit profiter à tous et à toutes, riverains, commerçants, et parce que l'espace est public, l'espace doit être partagé. Compte tenu du cadre législatif et réglementaire, le Maire assume la décision prise de rencontrer le Préfet de Police avec Danièle Hoffman Rispal et Dominique Calandra et Guillaume Cardy. Les moyens humains de la police nationale ont été évoqués (mise en place d'un dispositif de dissuasion) ; au-delà il y a des activités plus répréhensibles qui doivent être réprimées dans un état de droit.

Patrick BLOCHE, maire du 11<sup>ème</sup>, est également Conseiller de Paris. Il a porté le 16 et 17 mai 2011 un débat au conseil de Paris et le vote d'un vœu visant à trouver des solutions sur le long terme.

Les quatre maires d'arrondissement se voient et se concertent, seuls ils ne peuvent rien, ils doivent travailler étroitement avec la Mairie de Paris (qui décide du budget) et avec les autres partenaires, notamment le Conseil régional d'Ile de France.

Ce problème qui touche quatre arrondissements, concerne également la métropole francilienne, notamment les communes limitrophes de Paris.

Le Département de Paris doit se mobiliser pour mettre en place des dispositifs d'aide à l'emploi et de réinsertion afin de permettre à un certain nombre des vendeurs à la sauvette de retrouver une activité, que de leur travail ils puissent retirer des revenus. Ces solutions demandent du temps.

Comme maire il prend en compte les demandes des riverains et des commerçants et il y travaille chaque jour notamment dans le cadre des compétences de la municipalité (propreté). Des moyens exceptionnels sont mis en œuvre: les moyens de l'atelier qui visent à couvrir tout le quartier Fontaine au Roi, des partenaires privés pour l'enlèvement des ordures et la fonctionnelle pour maîtriser l'insalubrité du quartier. Le risque est un désinvestissement des effectifs sur d'autres parties du quartier Fontaine au Roi.

La Municipalité du 11<sup>ème</sup> affirme de nouveau son opposition à la création d'un carré aux biffins sur le terre-plein du boulevard de Ménilmontant.

Si un bâtiment municipal doit être mobilisé pour l'accueil d'une ressourcerie solidaire, la municipalité fera en sorte de trouver un bâtiment, s'il en est de disponible, et travaillera avec les autres maires d'arrondissement.

Il a mesuré l'exaspération des habitants, des riverains et des commerçants. Il habite dans le 11<sup>ème</sup> depuis 33 ans, et a toujours connu dans l'après-midi quelques vendeurs. Tant que c'était une occupation de l'espace public acceptable, régulée, il n'y avait pas d'opposition. C'est devenu un mouvement de masse, la vie est devenue insupportable pour les riverains qui ont interpellé les pouvoirs publics. La municipalité souhaite que la vie des riverains redevienne normale.

### **3- Questions diverses**

- Vote de deux panneaux supplémentaires pour informer sur les activités du Conseil de Quartier (un sur les grilles du 110 rue Jean-Pierre Timbaud et un sur le futur bâtiment rue Victor Gelez).

Pour :19  
Contre :0  
Abstention :1

Le vœu est adopté

- L'activité « Circul'livre », qui se déroule le deuxième samedi de chaque mois et qui met à disposition un certain nombre de livres devant la Maison des Métallos, a besoin de mobilier supplémentaire pour assurer la logistique.

Vote de 2000 euros pour l'achat de mobilier.  
Le vœu est adopté.

- Le Conseil de Quartier a participé à hauteur de 104 euros pour acheter des fournitures d'hygiène pour les jeunes tunisiens de Lampedusa qui ont occupé le Gymnase Fontaine au Roi et qui bénéficient aujourd'hui d'une dotation de la Ville de Paris couvrant l'hébergement et la nourriture.  
Un comité de soutien avait été créé pour leur venir en aide sur le volet d'accompagnement. La Mairie de Paris a repris le contrôle du gymnase, l'entrée est contrôlée (ils ne peuvent plus y être de 10h à 18h.).
- L'agenda du Conseil de Quartier se trouve dans le journal BSM Brèves.